

Formation - Santé mentale et rétablissement : "aller bien, aller mieux" - Les fondamentaux et les outils - L'essentiel (1 jour)

Illustré par une personne vivant un trouble psychique

Souffrance
au travail

Prévention

Accueil
savoir-être

Lutte contre les
discriminations

CODE : 53369 | Mise à jour : 19/08/2024

Objectifs

- Identifier, mémoriser et restituer les fondamentaux de la santé mentale et du rétablissement
- Expliquer et illustrer de façon pratique les concepts de santé mentale et de rétablissement

Contenu de la formation

Les fondamentaux de la santé mentale

- Les définitions de la santé mentale
- Les origines : un bref historique
- La situation actuelle : évolution de la compréhension de la santé mentale en France
- Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
- Les ressources

Focus sur le rétablissement

- Le rétablissement raconté par un pair-aidant (récit de vie)
- Les définitions du rétablissement
- L'histoire du concept de rétablissement et les applications actuelles
- La mise en œuvre dans votre structure / vos projets :
 - Atelier
 - Échanges de pratiques
 - Outils dédiés
- D'autres ressources

FORMATION PRÉSENTIELLE

PUBLIC CIBLE

Tous publics

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

DURÉE

1 jour (7 heures)

SESSION INTER

Nous consulter

Aucune session n'est actuellement programmée

SESSION INTRA

Nous consulter

GROUPE

Minimum 5 personnes

Maximum 12 personnes

Modalités pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Suivi, évaluation et sanction

Suivi et évaluation des résultats

- Feuille d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Mises en situations

Sanction de formation

- Remise d'une attestation de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Veillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.

Taux de satisfaction des stagiaires

Issus des évaluations de satisfaction à chaud des stagiaires.

★ ★ ★ ★ ★ 100% (aucun avis)

Taux de validation de la formation

Issus des résultats de l'atteinte des objectifs par les stagiaires (Acquis et En cours d'acquisition).

Non renseigné



Emmanuel FOY

Formateur en santé mentale - En reconversion (thérapie holistique)

En reconversion (thérapie holistique)



✉ efoy@pair-aidance.com

Site web : <https://www.pair-aidance.com>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/emmanuelfoy>

Biographie

J'aime m'engager dans des actions qui ont du sens et à la hauteur des enjeux sociétaux : favoriser la déstigmatisation, participer au changement de regard, promouvoir le rétablissement...

Diplômes et formations

En reconversion (thérapie holistique)

2019 – Formation « Personne ressource en santé mentale – CRR Centre ressource réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive

Cette formation s'adresse à toute personne concernée par un trouble psychique ou neurodéveloppemental qui souhaite valoriser et partager les savoirs issus de son expérience en se formant à l'éducation thérapeutique, à la promotion du rétablissement

2023 – PSSM France

Formation de formateur PSSM

2021 – MOOCs HES-SO : Se rétablir, un vrai délire, Administration / gestion des soins de santé – HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Cours de sensibilisation sur la santé mentale et le rétablissement en santé mentale.

2019 – Union départementale des pompiers – 44

Certificat de compétences de citoyens de sécurité civile – PSC1, Formation aux premiers secours

2000 – IPAG Business School

Master 2 (M2), Marketing, Communication et Publicité



L'OUVRE-BOITES

Coopérative d'Activité et d'Emploi - Pôle formation
20, allée de la Maison Rouge 44000 Nantes



www.corymbe.coop

Téléphone : 02 28 21 65 10
Courriel : contact@corymbe.coop

Nos CGV : www.corymbe.coop/cgv/

Enregistré auprès du préfet de la Région Pays-de-la-Loire
N° de déclaration d'activité : 52 44 04429 44
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État